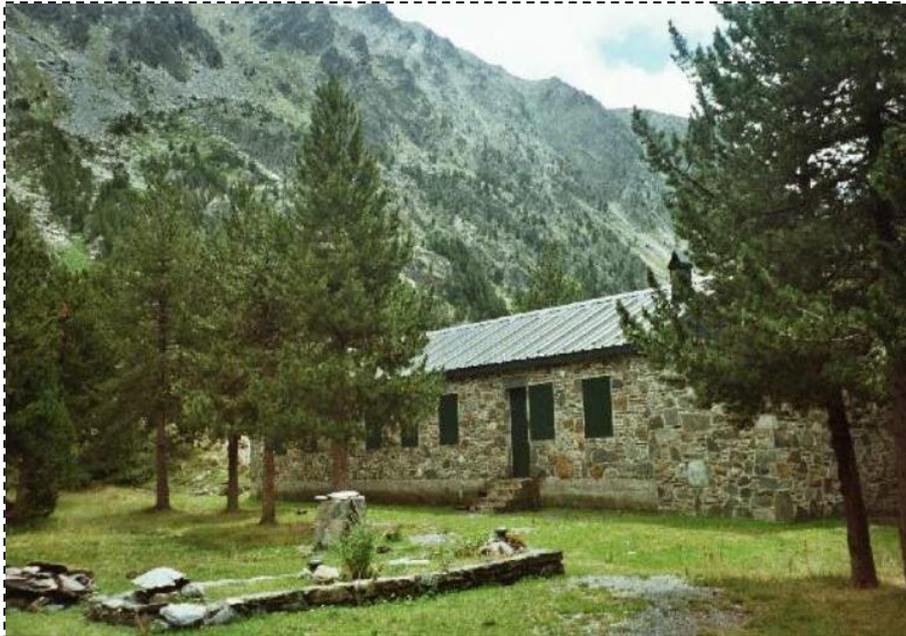




CHALET DU LANOUX



Dossier complet de réservation ;

- Fiche de réservation
- Règlement intérieur
- Consignes
- Fiche d'état des lieux

FICHE DE RESERVATION DU LANOUX

(A transmettre au territoire accompagnée du règlement).

Nom et prénom du responsable : SLVie :

☎ Personnel : ☎ Travail : ☎ Portable :

DUREE DU SEJOUR 🗓️ : du au

Ne peut excéder plus de 4 nuits consécutives

Inscrire le nom et prénom de tous les participants et signaler leur situation

Noms et Prénoms	Ouvrant-droits	Ayant-droits	Extra	Enfant - 12 Ans	Nombre de nuitées	Coût
	Tarif par nuitée et par personne					
	5 €	5 €	8 €	Gratuit		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
<i>Total</i>						

Le nombre de lits est limité à 21 . Veuillez respecter scrupuleusement le nombre de participants inscrits
 Pensez que d'autres groupes pourront être présents en même temps que vous. **Ce document dûment rempli sera présenté en cas de litige pour justifier le nombre de places retenues. Il est donc impératif que le responsable du groupe soit en mesure de le présenter si besoin lors du séjour.**

CONSIGNES A RESPECTER DURANT VOTRE SEJOUR

Renseignements accès Gendarmerie de haute montagne : PGHM OSSEJA 04 68 04 51 03

A VOTRE ARRIVEE

Ouvrir le chalet
Rétablir l'électricité (disjoncteur situé à l'angle gauche de la salle à manger)
Ouvrir le robinet d'eau (trappe dans le sol devant le bar cuisine)
Penser à faire l'état des lieux (fiche jointe)
La clé d'entrée permet également d'ouvrir le local wc.

DURANT LE SEJOUR

Ne jamais laisser le chalet inoccupé ouvert
Interdiction formelle de couper des arbres ou des branches
Utiliser systématiquement les systèmes de blocage des volets en position ouverte

A VOTRE DEPART

Vider le réfrigérateur de tous les aliments (laisser la porte de l'appareil entrouverte)
Fermer l'arrivée d'eau
Couper l'électricité (disjoncteur)
Faire la vidange **Attention nouvelle procédure**

En période de **risque de gel**, pensez à mettre de l'alcool ou de l'antigel dans
-les siphons de l'évier
-le siphon du lave main
-la cuvette des WC

Important : Vidanger le chauffe-eau (vanne groupe sécurité, pensez à ouvrir un robinet)

Fermer les volets, les fenêtres et vasistas ainsi que les portes intérieures
Fermer à clé les portes d'accès du bâtiment principal et du local wc
Laisser le bâtiment propre et rangé (penser au local wc), ainsi que les abords

Redescendre vos déchets (y compris les bouteilles vides)

REGLEMENT INTERIEUR du LANOUX

ARTICLE 1

Le refuge est prioritairement réservé aux agents EDF-GDF et à leur famille.

ARTICLE 2

Toute occupation du chalet doit faire l'objet d'une réservation auprès de la CMCAS de TOULOUSE.

ARTICLE 3

Afin de permettre à un maximum de personnes d'utiliser le refuge, la durée du séjour occupant sera limitée à 4 nuits consécutives. En cas de places disponibles et seulement dans ce cas, le séjour pourra être éventuellement prolongé.

ARTICLE 4

Toutes les consignes formulées sur l'imprimé remis en même temps que les clefs du chalet devront être scrupuleusement respectées.

ARTICLE 5

L'accès des chiens (ou autres animaux) est interdit dans toute la partie couchage (chambres et dortoir).

ARTICLE 6

Le refuge ne peut en aucune manière servir de base pour les chasseurs. Les armes à feu sont strictement interdites à l'intérieur du refuge.

ARTICLE 7

Le respect de l'environnement est une priorité absolue. Il est en particulier interdit de couper du bois (arbres-branches) conformément aux règles en vigueur dans le secteur. L'ONF peut nous obliger à fermer le chalet si ces règles ne sont pas respectées.

Dans le même esprit, tout dépôt d'ordures est prohibé.

Chacun doit redescendre dans la vallée ses déchets.

ARTICLE 8

Toute personne ne respectant pas ce règlement se verra refuser l'accès au chalet.

Fiche d'état des lieux du Chalet du Lanoux

(à remplir et à rendre lors de la restitution des clés)

Nom et prénom du responsable :

Période de réservation : du au



Document très important à remplir avec sérieux : Vous faites l'état des lieux de l'occupant avant vous.
Si les dégradations ne sont pas mentionnées, elles vous seront attribuées par le prochain occupant.

	DEGRADATIONS OU ANOMALIES CONSTATEES A L'ARRIVEE	INCIDENTS DURANT LE SEJOUR
<u>ENTREE AVEC SAS</u>
<u>CUISINE</u>
<u>PIECE PRINCIPALE</u>
<u>CHAMBRES + DORTOIRS</u>
<u>DOUCHES X 2</u>
<u>LOCAL TOILETTES</u>
<u>LOCAL OUVERT AU PUBLIC</u>

Ce chalet est la propriété collective de tous les électriciens et gaziers de la CMCAS de Toulouse. Sa situation ne nous permet pas la meilleure surveillance des règles élémentaires de sécurité, propreté et d'hygiène. Nous comptons sur votre esprit de responsabilité pour tenir ce lieu dans le meilleur état possible, pour ceux qui viendront après vous, pour la longévité de notre patrimoine.